



Procès-verbal N° 18 du Conseil communal de Vuarrens Mardi 09 décembre 2025

Bureau du Conseil : Olivier Piot, Président, Alain Roy, Vice-président, Anne-Laure Zürcher, Scrutatrice, Ch. Vuillamoz, Scrutatrice.

Secrétaire : Gaetana Duvoisin

Municipalité : Cédric Charlet, Syndic, Patrick Vallotton, Vice-Syndic, Raphaël Pedrazzini, Municipal, Iwona Mas, Municipale, Myriam Gianotti, Municipale

Conseil : Effectif : 35 / Quorum : 18 / Présents : 30 / Excusés : 5 / Absents : 0 / Majorité : 16

	Sujets	Qui	Quoi / Comment	Décisions
1	1/ Bienvenue, appel et ordre du jour	O. Piot	<p>Le Président souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il remercie Mme Jacqueline Schwab pour la rédaction du résumé de ce Conseil dans le but de rédiger le Vuarrens Infos</p> <p>Il souhaite également la bienvenue à la Boursière Mme Sandrine Cretignier à cette assemblée, pour répondre aux éventuelles questions sur le préavis No 2025/12 relatif au budget 2026, à M. Yann Payen, de la Coopérative de conseil en durabilité Lika pour la présentation du PECC, ainsi que la délégation de la Jeunesse pour la présentation du Challenge de l'UJGDV.</p> <p>Il rappelle à l'assemblée que la séance est enregistrée.</p> <p>Il rend hommage aux personnes décédées au village en 2025 et demande un moment de silence.</p> <p>Il y a une demande de modification de l'ordre du jour demandée par la Municipalité sur deux points qui sont les suivants :</p> <p><u>Point 4 de l'ordre du jour : Préavis Municipal 2025-11 "Relatif à la modification des statuts de l'ASIRE et ses annexes</u></p> <p>Ce préavis est retiré et sera en principe reconduit au prochain Conseil du mois de mars 2026.</p> <p>En effet, il y a eu un enchaînement de malencontreux malentendus. Pour rappel, une Commission consultative, avait été invitée à faire un rapport à l'intention de la Municipalité, une opération qui avait été évoquée lors du dernier Conseil. De ce fait, le Président a proposé, non sans avoir consulté auparavant L. Cotti Brosebois et le Bureau du Conseil, que ce soit uniquement la COGEFI qui se penche sur ce préavis, vu que les modifications des statuts impactent surtout les finances et que, en sus, ces statuts ont déjà été acceptés lors du Conseil intercommunal de l'ASIRE du 30.09.2025.</p>	La séance est ouverte à 20h00.

			<p>Pour notre Conseil, ce préavis ne peut être qu'accepter ou refuser, aucun amendement ne peut être formulé. Lors de la séance entre la COGEFI et le Syndic, il a été dit qu'il n'y avait pas de quoi prendre position, donc d'approfondir le sujet, car ce serait une Commission ad'hoc qui s'en chargerait, chose qui n'était pas correcte, vu qu'il avait été décidé de ne pas nommer de Commission ad'hoc. Le Président a essayé de rattraper le coup, à la suite de l'intervention du Syndic ce dimanche, en demandant à C. Duvoisin s'il pouvait encore rédiger un rapport et le soumettre à la COGEFI. Ce fût fait, nous avons reçu le rapport hier soir, mais l'ensemble de la COGEFI n'a pas pu statuer et décider concrètement vu les délais, en plus; C. Duvoisin était excusé pour le Conseil de ce soir. Le Président exprime ses regrets de n'avoir pas réagi plus vite, dès que le délai de 5 jours était passé pour le retour des rapports de Commissions, peut-être la COGEFI aurait pu encore statuer convenablement, mais sans certitude.</p> <p>C. Charlet informe l'assemblée, que lors de son intervention à la séance de la Commission des finances et de gestion, dans le préavis il était noté qu'il s'agit d'une Commission, il a donc posé la question si c'était à eux de statuer.</p> <p>Point 7 de l'ordre du jour : Divers : présentation de la Jeunesse du Challenge 2027</p> <p>Celui-ci n'étant pas un point formel concernant le Conseil, cette demande de la Municipalité est justifiée. Le Président est allé un peu vite en besogne en mettant ce point à l'ordre du jour à la suite de la demande de la Jeunesse de pouvoir présenter leur projet du Challenge 2027 au Conseil, chose qu'il a sans hésiter acceptée. Cependant, cela ne change en rien à ce que la Jeunesse présente son projet de la même manière, mais une fois la partie officielle du Conseil terminée, ce dont il se réjouit.</p> <p>Il n'y a plus que 6 points au lieu de 8 points, voici le nouvel ordre du jour proposé :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Bienvenue, appel 2. Adoption du PV de la dernière séance (30 septembre 2025) 3. Communications du Conseil 4. Préavis Municipal 2025-12 "Relatif au Budget 2026" 5. Communications de la Municipalité 6. Divers et propositions individuelles <p>Le Président demande à l'assemblée d'adopter ces modifications. Celle-ci accepte à l'unanimité ce nouvel ordre du jour.</p> <p><u>Excusés</u> : G. Buffat, C. Duvoisin, F. Ferri, M. Normand-Schwab et V. Randin.</p>	
2	2/ Adoption du PV de la dernière séance	O. Piot	<p>Aucune remarque.</p> <p>Le PV est accepté à l'unanimité.</p>	Le PV du 30 septembre 2025 est adopté.
3	3/ Communication du Conseil	O. Piot	<p><u>Le tableau des points ouverts</u> Concernant le tableau des points, quatre points sont repoussés, notamment la modification du plan comptable, la motion Pedrazzini, le tableau annexe au règlement du personnel et le postulat L. Ciocca.</p>	

			<p><u>Election communale 2026</u> Une liste «Entente communale» est disponible. Plusieurs personnes du Conseil actuel ont annoncé se retirer. Le Président encourage cependant à vous inscrire pour ces élections. Pour des raisons de continuité et d'expérience, il est indispensable qu'un noyau fort du Conseil actuel reconduise son mandat. Pour l'inscription à une autre liste, attention aux délais, le dépôt des listes s'effectue impérativement entre le 5 et le 12 janvier 2026 à midi dernier délai.</p>	
4	4/ Préavis Municipal 2025/12 relatif au budget 2026	F. Mooser	<p>Lecture du rapport de la Commission des finances et de gestion.</p> <p><u>Conclusion :</u> Au vu de ce qui précède, la Commission des finances recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter le Préavis municipal n° 2025/12 relatif au budget 2026 tel que présenté.</p> <p>Pour la Commission des finances et de gestion, le rapporteur : F. Mooser</p>	
5		<p>C. Charlet</p> <p>M. Buffat</p> <p>C. Charlet</p>	<p>C. Charlet confirme que les deux gros points impactés sont les coûts liés à la migration MCH2 et à la migration du logiciel afin de le mettre à jour.</p> <p>Il aborde également le sujet de l'EFAJE dans le budget 2026, en montrant sur le beamer un tableau de la répartition de la somme de CHF 450'423.00, qui est augmenté de CHF 100'000.00 par rapport à l'année passée. Le nombre d'heures a augmenté. Au surplus, il informe qu'à peu près 150 enfants de la Commune bénéficient de cette structure.</p> <p>M. Buffat demande si le coût est basé sur les nombres d'habitants, en ne tenant pas compte du nombre d'enfants.</p> <p>C. Charlet répond que seulement l'Accueil familial est compté par habitant, l'Accueil préscolaire et parascolaires est compté à l'heure par enfant.</p>	
6		O. Piot	<p>Plus personne demandant la parole, nous passons aux votes.</p> <p>Le préavis 2025/12 est accepté à l'unanimité.</p> <p>La Municipalité remercie l'assemblée pour sa confiance.</p>	Le préavis 2025/12 relatif au budget 2026 est accepté.
7	5/ Communications de la Municipalité	C. Charlet	<p><u>Election 2026</u> La Municipalité se représente au complet, en équipe. Ils ont lancé bon nombre de projets et souhaitent participer à leur réalisation. D'autres doivent encore être élaborés et les connaissances acquises ces cinq dernières années sont un atout majeur pour les mener à bien.</p>	

			<p><u>Logiciel communal</u> La mise en place du logiciel est en cours de finalisation, la formation des collaborateurs se déroulera dès janvier 2026.</p> <p><u>MaCommuneEnUnClick</u> Il s'agit d'un guichet numérique vaudois, basé sur iGovPortal.ch, unique pour les Commune. La Municipalité a décidé de partir dans ce portail.</p> <p><u>Personnel communal</u> La Municipalité est satisfaite du surveillant mis en place à Vuarrenge, il s'agit d'un service financé par la Commune. La patrouilleuse Mme Marisa Marendaz a quitté son poste pour une nouvelle fonction, la Municipalité la remercie chaleureusement pour son travail accompli. Elle félicite également l'exploitant de la STEP pour la réussite de sa formation.</p>	
8		P. Vallotton	<p><u>Grande Salle</u> Il y a eu la réparation électrique et hydraulique du radiateur des vestiaires. La machine à laver la vaisselle, ainsi que les plaques de cuisson ont été remplacées. Ces jours un contrôle OIBT de la salle est effectué.</p> <p><u>Eglise</u> Le lancement des études de rénovation est lancé, le mandat a été donné à un spécialiste en Monuments historiques. La visite a été effectuée et le rapport est attendu pour début 2026.</p> <p><u>Nouveau plan de fermeture</u> La commande du plan de fermeture a été effectuée, mais la marchandise n'est pas encore livrée.</p> <p><u>Hangar et Bureau communal</u> Un contrôle OIBT a été effectué au Hangar et au Bureau communal.</p> <p><u>Ancienne Forge</u> Un contrôle OIBT a été effectué à l'Ancienne Forge. Il y a eu le remplacement des portes et fenêtres au rez-de-chaussée, le sous-bassement est à refaire. La couleur des portes n'est pas définitive. Il reste ensuite l'isolation périphérique à faire au printemps 2026.</p> <p><u>Restaurant Lion d'Or</u> Un contrôle OIBT a été effectué au Restaurant Lion d'Or. Suite aux fortes pluies de novembre, il y a eu une inondation à la cave, la construction d'un puit perdu a été créé en deux semaines avec une pompe de relevage, ce qui est un gain de temps pour comprendre les problèmes d'humidité qui seront probablement résolus l'année prochaine. Un curage des canalisations a été effectué également.</p> <p><u>Collège</u> Un contrôle OIBT a été effectué au Collège. Le projet avance, le plan ont été présentés sur le beamer à l'assemblée. On constate que les remarques faites par le Conseil ont été prises en compte, notamment les toilettes publiques et la cuisine centrale.</p>	

			<p><u>Annexe Collège</u> Concernant le chauffage central, l'ingénieur a décidé d'installer une chaudière à pellet 70kW, avec des conduites pour le Collège, la Place 3 et le Restaurant Lion d'Or. Il a été également décidé de privilégier les panneaux thermiques pour l'eau chaude sanitaire des boilers au dépend du photovoltaïques, ceux-ci seront installés sur une petite surface de toiture, afin d'alimenter la chaudière à Pelet, qui consomme peu. La mise à l'enquête est imminente.</p>	
9		M. Gianotti	<p><u>Route</u> Le projet de trottoir sur la route d'Echallens fait l'objet d'une mise à l'enquête pour que son achèvement soit synchronisé avec les travaux de réfection de la route par la DGMR. Le projet de sécurisation des routes n'avance pas, le Canton ne donne pas de nouvelles malgré que l'avant-projet soit prêt depuis 2023. La prochaine étape est l'établissement du projet, le budget et la mise à l'enquête.</p>	
10		R. Pedrazzini	<p><u>Eau</u> Le projet AIAE + est en cours, actuellement un groupe de travail est dirigé par le CODIR AIAE et un mandataire externe. Le groupe de travail est constitué d'un représentant par Commune membre. Le projet avance. Comme il a été dit tout à l'heure la formation de l'exploitant de la STEP est terminée. La commande a été passée auprès du laboratoire existant pour le système d'analyses complémentaires, afin d'optimiser les contrôles des bassins. La phase suivante a partiellement démarrée, qui porte sur l'automatisation.</p>	
11		C. Charlet	<p>C. Charlet présente les diverses activités dans la Commune et celles à venir en 2026. Il remercie particulièrement Mmes Françoise Provost et Jacqueline Schwab pour leurs précieuses aides à l'élaboration du Vuarrens Infos.</p>	
12		M. Yann Payen	<p>M. Yann Payen, de la Coopérative de conseil en durabilité Lika présente les étapes du projet du PECC. Il rappelle les éléments clés du diagnostic qui sont le bilan carbone, le bilan énergétique, la gestion des déchets et autres.</p> <p>Il informe également des mesures principales du plan d'action et de l'état d'avancement du projet. Un tableau a été créé concernant les étapes du projet qui dure depuis quatre ans, la 1^{ère} année a été consacrée à l'élaboration de celui-ci. Depuis 2025, le Canton a validé ce projet et libéré les subventions.</p> <p>Des graphiques sont montrés au beamer concernant les éléments clés du diagnostic de notre Commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Bilan Carbone</u> : la répartition des impacts par catégories, la répartition des sources d'énergie pour les chauffages sur le territoire, le potentiel de gain énergétique suite à des rénovations. • <u>Energies</u> : le nombre de bâtiments cumulés subventionnés. • <u>Gestion des déchets</u> : la quantité d'ordures ménagères, la quantité de déchets par habitant en 2024. • <u>Mobilité</u> : la flotte de véhicules électriques. <p>L'ensemble de ces données peuvent se trouver sur la plateforme des données de l'Etat de Vaud, profile climatique des Communes vaudoises.</p>	

		<p>O. Piot</p> <p>Yann Payen</p> <p>I. Mas</p>	<p>Il passe en revue les mesures définies dans le cadre du PECC :</p> <p><u>Biodiversité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Études des espaces verts communaux pour renforcer la biodiversité (via Pro Natura). Augmenter l'arborisation avec des espèces adaptées aux changements climatiques. • Mettre en place un entretien différencié sur les espaces verts communaux et planter des prairies fleuries. • Élaborer un plan d'action et le mettre en oeuvre pour les hirondelles, martinets et chauves-souris. • Signer la charte des Talus et respecter le cahier des charges. <p><u>Energie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des CECB+ sur au moins 30% des bâtiments communaux. • Planifier la rénovation des bâtiments communaux. • Soutenir les citoyens, via l'organisation d'une soirée SIA (prévue en partenariat avec la Commune d'Essertines en mars 2026). <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser un évènement annuel autour de la durabilité. • Organiser un repair café par année. • Sensibiliser la population sur la gestion des déchets, via "le coin échange" de la déchetterie, et un partenariat avec Leorecycle. • Promouvoir les acteurs locaux via le journal communal. <p>Il informe des mesures prévues en 2026, qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De mettre en avant une application partagée pour favoriser les échanges de produits. • De passer à 100 % de LEDs dans les bâtiments publics. • De suivre la consommation énergétique d'au moins 50 % des bâtiments publics. • Installer des bornes de recharge partagées pour les voitures. • Promouvoir une plateforme de covoiturage. <p>O. Piot demande par qui ces mesures sont proposées.</p> <p>M. Yann Payen répond que ça dépend des mesures, soit par la Municipalité, soit par sa coopérative ou soit par la population dans les ateliers qui ont eu lieu.</p> <p>I. Mas, présente la liste des mesures déjà faites en 2025. Elle passe également en revue les informations utiles sur le site internet de la Commune, elle invite la population à y aller.</p>	
13	6/ Propositions individuelles	<p>O. Menzel</p> <p>C. Charlet</p>	<p>Olivier Menzel revient sur son intervention de la dernière séance, concernant l'acte de déprédation en août. Il est déçu du manque de réactivité de la Municipalité, les graffitis ne sont pas effacés et la Municipalité n'as pas pris position en mettant l'affaire sur le Vuarrens Infos.</p> <p>C. Charlet répond qu'effectivement la Municipalité n'a pas bougé et que c'est une erreur de sa part de ne pas avoir effacé ce graffiti et fera le nécessaire. Il prend note de la question de prise de position.</p>	

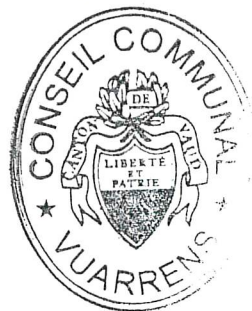
		<p>H. Gerber</p> <p>C. Charlet</p> <p>N. Bridel</p> <p>I. Mas</p> <p>F. Verly</p> <p>P. Vallotton</p> <p>L. Ciocca</p> <p>C. Charlet</p> <p>O. Piot</p>	<p>H. Gerber demande pourquoi le panneau du PRU (Point de rencontre d'urgence) n'est pas installé.</p> <p>C. Charlet informe que la Municipalité ne sait pas où l'installer mais qu'elle va le faire provisoirement sur la barrière de la Place 3 pour ensuite le déplacer au Collège quand les travaux seront terminés.</p> <p>N. Bridel aimerai savoir où en est la mise à l'enquête concernant l'Eglise orthodoxe.</p> <p>I. Mas répond que c'est toujours en attente et que la Municipalité en informera l'assemblée quand le dossier avancera.</p> <p>F. Verly a constaté lors de sa venue à la Grande salle pour une manifestation, que les escaliers intérieurs qui mènent à la galerie sont dépourvus de main-courante. Si la porte principale est fermée, il n'y a que cet accès pour la galerie.</p> <p>P. Vallotton répond qu'il va étudier la possibilité de mettre une main-courante à cet endroit.</p> <p>L. Ciocca s'insurge sur le peu d'implication des autorités communales à se positionner sur l'augmentation des coûts concernant les associations intercommunales, ce qui est la conséquence de l'augmentation du budget actuel. Il informe l'importance de la Commune à exprimer son désaccord, notamment par la voix des délégués communaux.</p> <p>C. Charlet est d'accord avec cette remarque. Il informe également à l'assemblée que le Grand Conseil a refusé d'imputer 3 millions aux Communes grâce aux Députés.</p> <p>O. Piot fait état des points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Félicitations à la Fromagerie du Gros de Vaud, M. Joahan Jambon et son équipe, qui s'est à nouveau distingué dans différents concours dernièrement. • Félicitations aux organisateurs des dernières manifestations depuis le dernier Conseil et en particulier à la jeunesse pour leur engagement pour le téléthon de samedi passé, ils ont apporté le bénéfice des ventes de la journée de samedi à pied en tirant en radeau pirate jusqu'à Bavois. • Félicitations à la Fanfare, en effet au mois de mai 2027 avant le Challenge de l'Union des Jeunesse, elle organisera le Giron des fanfares du Lavaux & du Gros-de-Vaud. • Félicitations au jeune homme Elie Hachem, âgé de 13 ans, qui pratique le karaté depuis environ quatre ans. Grâce à ses résultats remarquables en combat, il a obtenu la carte régionale olympique à la fin de l'année 2024. • Faites honneur aux organisateurs des fêtes de l'Avent et des différentes manifestations à venir, consultez le Vuarrens infos. • Les prochaines élections communales 2026 auront lieu le 8 mars 2026 pour 1^{er} tour, le 29 mars 2026 pour 2^{ème} tour. • Le prochain Conseil est prévu le 10 mars 2026. <p>Le Président remercie l'assemblée, souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année à l'assemblée et informe qu'une agape est prévue à la fin de la présentation du Challenge 2027 par la Jeunesse de Vuarrens.</p>	
--	--	--	--	--

14		O. Piot	Plus personne ne demandant la parole, le Président clôt l'assemblée.	Fin du Conseil à 21h10
----	--	---------	--	------------------------

PV adopté par le Conseil communal du mardi 10 mars 2026

Le Président

Olivier Piot



La Secrétaire

Gaetana Duvoisin